

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



L'an deux mille vingt et un,
le 16 mars à dix-huit heure trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle de la Michochêne de Noyal-Muzillac en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

DATE de CONVOCATION
11 MARS 2021

DATE d'AFFICHAGE
19 MARS 2021

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 38
Présents : 35
Votants : 38

Etaient Présents : Mme Laurence BAUDAIS, - MM. Patrick BEILLON, - Christian BILLY, Jean-François BREGER, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Muriel CLERY, - MM. Michel CRIAUD, - Jean-Paul DANIEL, - Guy DAVID, - Mmes Béatrice DENIGOT, - Annie DRENO, - MM. Samuel FERET, - Guillaume FREDET, - Patrick GERAUD, - Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Alain HALIMI, - Denis HILLAIREAU, - Bruno HUBERT, - Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Mmes Christine LE CADRE, - Geneviève LE GOUALLEC, - MM. Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Mireille LUCAS, - Muriel MALNOE, - M. Noël PAUL, - Mmes Jocelyne PHILIPPE, - Odile PROVOST, - MM. Patrice RENARD, - Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Isabelle SIRLIN.

Etaient Absents Excusés : Mmes Anne-Cécile BLANCHARD, - Nicole KORN, Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC.

Mme Anne-Cécile BLANCHARD donne pouvoir à M. Christian BILLY
Mme Nicole KORN donne pouvoir à M. Noël PAUL
Mme Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC donne pouvoir à M. Patrick BEILLON

Formant la majorité des membres en exercice.

M. Christian BILLY a été élu Secrétaire.

**DELIBERATION N°19-2021 – FINANCES – BUDGET ANNEXE MAISON FUNERAIRE (402) - ADOPTION DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2020**

M. Guy DAVID, Vice-président en charge des finances, présente le compte administratif 2020 du budget annexe Maison Funéraire.

Une note d'information détaillant les dépenses et recettes de l'exercice 2020 du budget principal et des budgets annexes a été adressée préalablement aux conseillers communautaires, en complément des comptes administratifs.

BALANCE	
Dépenses Fonctionnement	27 212,49
Recettes Fonctionnement	39 406,37
Bilan exercice	12 193,88
Résultat antérieur reporté	50 467,92
Résultat de clôture Section de Fonctionnement	62 661,80
Dépenses Investissement	3 184,15
Recettes Investissement	11 181,13
Bilan exercice	7 996,98
Résultat antérieur reporté	52 667,05
Résultat de clôture Section d'Investissement	60 664,03
Total Dépenses	30 396,64
Total Recettes	50 587,50
BILAN exercice	20 190,86
Résultat antérieur reporté	103 134,97
RESULTAT de clôture fin exercice	123 325,83
Reste à réaliser Dépenses Investissement	
Reste à réaliser Recettes Investissement	
Total Restes à réaliser	0,00
Besoin en affectation du resultat de fonctionnement 2020 à la section d'investissement en 2021 (compte 1068) (à minima)	
Résultat antérieur en fonctionnement à reporter en 2021 (à maxima)	62 661,80

Dépenses de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	BP 2020	CA 2020	Réalisé en %	Non réalisé en €	Non réalisé en %
Ecritures réelles					
011 Charges à caractère général	16 650,00	4 490,54	26,97	12 159,46	73,03
012 Charges de personnel	17 000,00	11 421,59	67,19	5 578,41	32,81
65 Autres charges de gestion courante	4 000,00	0,06	0,00	3 999,94	100,00
67 Charges exceptionnelles	125 458,92	119,17	0,09	125 339,75	99,91
Sous-total écriture réelles	163 108,92	16 031,36	9,83	147 077,56	90,17
Ecritures d'ordre ou sans réalisation					
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	55 913,00	11 181,13	20,00	44 731,87	80,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	55 913,00	11 181,13	20,00	44 731,87	80,00
TOTAL Dépenses de fonctionnement	219 021,92	27 212,49	12,42	191 809,43	87,58

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes de fonctionnement :

Recettes de fonctionnement	BP 2020	CA 2020	Réalisé en %	Non réalisé en €	Non réalisé en %
Ecritures réelles					
75 Autres produits de gestion courantes	25 000,00	36 222,22	144,89	-11 222,22	-44,89
77 Produits exceptionnels	134 000,00	0,00	0,00	134 000,00	100,00
Sous-total écriture réelles	159 000,00	36 222,22	22,78	122 777,78	77,22
Ecritures d'ordre ou sans réalisation					
002 Résultat reporté	50 467,92	50 467,92	100,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section	9 554,00	3 184,15	33,33	6 369,85	66,67
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	60 021,92	53 652,07	89,39	6 369,85	10,61
TOTAL Recettes de fonctionnement	219 021,92	89 874,29	41,03	129 147,63	58,97

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement	BP 2020	CA 2020	Réalisé en %	Non réalisé en €	Non réalisé en %
Ecritures réelles					
21 immobilisations corporelles	5 000,00		0,00	5 000,00	100,00
Sous-total écriture réelles	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	100,00
Ecritures d'ordre ou sans réalisation					
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	9 554,00	3 184,15	33,33	6 369,85	66,67
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	9 554,00	3 184,15	33,33	6 369,85	66,67
TOTAL Dépenses d'investissement	14 554,00	3 184,15	21,88	11 369,85	78,12

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes d'investissement :

Recettes d'investissement	BP 2020	CA 2020	Réalisé en %	Non réalisé en €	Non réalisé en %
Ecritures d'ordre ou sans réalisation					
001 Solde d'exécution reporté	52 667,05	52 667,05	100,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section	55 913,00	11 181,13	20,00	44 731,87	80,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	108 580,05	63 848,18	58,80	44 731,87	41,20
TOTAL Recettes d'investissement	108 580,05	63 848,18	58,80	44 731,87	41,20

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Après lecture du compte administratif 2020, le Président ayant quitté la salle, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe Maison Funéraire pour l'exercice 2020 présenté par le Président de séance.

Pour Extrait Certifié Conforme,

A Muzillac, le 18/03/2021

Le Président,

